

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12228**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues mention Philosophie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

127 Philosophie, éthique et théologie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplôme de Licence mention philosophie a pour but de permettre à l'étudiant l'acquisition d'une culture philosophique, en dispensant des enseignements diversifiés en philosophie générale et histoire de la philosophie (philosophie ancienne, classique, moderne, contemporaine), esthétique et philosophie des sciences et des techniques.

Le titulaire de ce diplôme de licence pourra être par la suite orienté, après une formation complémentaire, vers la préparation au concours (CAPES, Agrégation), ouvrant l'accès à une carrière d'enseignant de philosophie dans le secondaire.

Par ailleurs, muni d'une solide culture générale et d'une méthode d'analyse et d'un entraînement aux exercices écrits, l'étudiant possesseur de la licence mention philosophie pourra, le cas échéant, se présenter à la préparation de divers concours de la fonction publique.

De même, après avoir obtenu la licence de philosophie l'étudiant est invité à développer ses premiers travaux de recherche, en Master I et Master II.

- Acquisition de connaissances en matière d'histoire de la philosophie et de philosophie générale (auteurs, notions, problématiques) dans la perspective d'une appropriation et d'une reprise personnelles.

- Développement des capacités d'analyse et de synthèse.

- Dans le cadre d'une pensée qui intègre la transdisciplinarité, acquisition de méthodes de recherche dans le champ spécifique de la philosophie, capacité à construire une pensée critique et cohérente, à produire des hypothèses de travail et à les mettre à l'épreuve, à articuler différentes disciplines.

- Capacité, *via* l'enseignement de la philosophie politique et sociale, d'étudier diverses formes de liens sociaux.

- Capacité à élaborer des projets en dialogue avec différents partenaires et/ou disciplines.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement supérieur et recherche après poursuite d'études en Master et en Doctorat.

Enseignement secondaire après poursuite d'études en Master et concours.

Etudes relatives aux champs de la culture et de la médiation culturelle, ouvrant notamment sur les métiers de la communication et du livre

Etudes préparant aux concours dans la fonction publique.

Après une formation complémentaire (master, doctorat) et des concours :

- Enseignants de philosophie du secondaire certifiés et agrégés, professeurs des écoles, professeur des universités.

- Fonctionnaire de catégorie A, médiateur culturel, attaché territorial de conservation.

- Différents types d'emplois de conférenciers.

- Chercheur CNRS

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1205 : Information sociale

M1602 : Opérations administratives

K2108 : Enseignement supérieur

K2106 : Enseignement des écoles

K2107 : Enseignement général du second degré

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Domaines d'études

Philosophie générale, histoire de la philosophie, Philosophie morale et politique, Philosophie et histoire des sciences, esthétique

**Langue utilisée** : Français

**Durée officielle** : six semestres

##### Conditions d'accès :

Inscription de plein droit en 1ère année pour les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale. Pour l'accès aux différents niveaux, possibilité d'une validation d'acquis (études, expériences professionnelles ou acquis personnels).

**La formation se déroule sur 6 semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur 5 champs :**

- Enseignement disciplinaire (histoire de la philosophie, philosophie générale, philosophie morale et politique)
- Pré-professionnalisation et Ouverture pluridisciplinaire (préparations aux concours, esthétique, histoire des sciences, antiquité-civilisation, etc).
- Informatique
- Langues vivantes
- Langues anciennes.

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. Les enseignements sont compensables à l'intérieur d'un semestre et à l'intérieur d'une année. Par semestre, la compensation est organisée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients (art 28 de l'arrêté du 23 avril 2002). A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE), sauf pour les parcours de LEA pour lesquels des notes minimum sont requises dans les 2 langues. Par année universitaire, il y a compensation annuelle entre la note du semestre 1 et la note du semestre 2. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre. Un diplôme obtenu par compensation confère la totalité des crédits européens prévus pour le diplôme.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- programmes CREPUQ, programme américain, nouveau programme avec l'Inde,</li> <li>- Ouverture de nouveaux accords Erasmus par le département de philosophie avec les universités de Malaga, Rome III en philosophie, université de Calabre, Athènes et Corfou, Groningen, notamment. Ils s'ajoutent aux accords déjà existants avec l'Allemagne (Bochum, Hildesheim), la Roumanie (Cluj) ou l'Italie (Rome III en sciences politiques).</li> <li>- Certains de ces accords (avec Cluj ou Athènes) s'inscrivent également dans les conventions internationales du département comme celle du réseau Offres réunissant des philosophes francophones des pays de l'est, d'Europe du Sud et des Balkans.</li> </ul>

**Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30/04/2002.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30/04/2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

[http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie\\_Stats.htm](http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm)

<http://www.univ-montp3.fr/>

**Autres sources d'information :**

Université Paul Valéry

**Lieu(x) de certification :**

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Montpellier

**Historique de la certification :**

Arrêté du 22 juillet 2008.